



## Une démarche salutaire

À la suite du vote dimanche au Sénat d'un statut du bailleur privé qui a suscité l'incompréhension de la profession, le déplacement à Lille de Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, était particulièrement attendu. En venant à la rencontre des acteurs du logement, le ministre a pris le sujet à bras-le-corps et ouvert un dialogue indispensable au plus proche du terrain.

Organisée à l'initiative de Marc-Philippe Daubresse, sénateur du Nord, et de Pascal Boulanger, la réunion de travail a permis de faire un point approfondi sur la situation très inquiétante du logement neuf, en présence de la FPI Hauts-de-France, de bailleurs sociaux –dont Vilogia – et des députées du Nord Valérie Létard, Félicie Gérard et Violette Spillebout.

### Relancer la production par un choc de confiance

Tous ont souligné l'urgence d'un choc de confiance, d'une meilleure coordination entre logement social et privé, et d'ajustements fiscaux et financiers adaptés pour relancer la production. La mobilisation conjointe de l'État, des parlementaires et des professionnels est désormais indispensable pour sortir de l'impasse.

### Statut du bailleur privé : une correction attendue en CMP

Le ministre, reconnaissant la gravité de la situation, s'est engagé à porter ces propositions dans les arbitrages gouvernementaux et parlementaires. S'agissant du statut du bailleur privé, il est apparu nécessaire de faire évoluer les paramètres du texte voté au Sénat lors de la commission mixte paritaire, attendue dans la deuxième quinzaine de décembre, afin de converger vers un dispositif réellement opérationnel. Sans inflexion, les investisseurs particuliers ne reviendront pas et toute la chaîne du logement restera bloquée.

**Pascal Boulanger, président de la FPI, et Jean-Michel Sède, président de la FPI Hauts-de-France**, remercient Vincent Jeanbrun pour son écoute : « *Se définissant lui-même comme le ministre de la crise du logement, nous souhaitons que Vincent Jeanbrun devienne très vite le ministre de la relance du logement. Il nous trouvera à ses côtés pour faire avancer la cause du logement, secteur économique majeur, avec un impact direct sur l'emploi et la croissance.* »

#### À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. Le volume d'activités annuel de la promotion privée s'élève à 30,2 milliards d'euros H.T., elle emploie 25 700 actifs (données rapport de branche 2024). La FPI rassemble plus de 600 sociétés de promotion adhérentes via 17 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90 % du marché. La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle a assuré la présidence de 2018 à 2023. Pour les adhérents de la FPI, l'acte de construire est nécessaire, utile et noble. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la FPI est présidée par Pascal Boulanger.

#### CONTACT PRESSE

##### Sophie Mazoyer

Directrice de la Communication

Fédération des Promoteurs Immobiliers de France

Mobile : 06 76 16 07 01

E-mail : [s.mazoyer@fpifrance.fr](mailto:s.mazoyer@fpifrance.fr)

 [@fpifrance](https://twitter.com/fpi_fr)